



Présents : C. BLAIN, G. BOUHIN, A. CARRIERE, M. CHAPPELLIER, I. CUENOT, M. DESTAING, F. GARREAU, F. GARCIA, A. LOUVRIER, O. MARLOT, C. MICHEL, F. OLERON, N. PECOT, O. REGNIER, J.DE LA ROCHEFOUCAULD, M. SAULNIER, N. SIEVERT, T. VUITTENEZ.

Excusés : I. VINAI, L. SCHNEITER, F. DOLE, JP GURTNER (procuration respective à N. SIEVERT, A. LOUVRIER, G. BOUHIN, M. SAULNIER), B. JEANNIN.

Un auditeur.

Le compte rendu du conseil municipal du 9 septembre est validé à l'unanimité. Quorum atteint.

Le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour l'aménagement et la sécurisation entre le collège et le magasin ATAC.

Le conseil municipal se prononce favorablement pour le rajout de cette délibération à l'ordre du jour.

Le conseil municipal souhaite une bonne continuation à Coralie GABRY qui démissionne pour des raisons personnelles. Nous la remercions pour son engagement et souhaitons la bienvenue à Frédéric GARREAU qui la remplace.

1. Vie de la commune

- La « zone bleue » est effective depuis lundi 10 octobre 2022.
Elle permet de bénéficier gratuitement de 2h de stationnement, sur les emplacements délimités, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h.
- Le projet périscolaire et crèche devrait voir le jour en 2024 au lieu de 2026, le conseil décide donc de laisser les enfants dans les préfabriqués et ainsi limiter la dépense énergétique importante liée à l'utilisation de la salle socioculturelle.
- Les chemins agricoles du Touillon et de l'Hermitage sont terminés.
- Quatre habitants de LABERGEMENT-DU-NAVOIS et de DÉSERVILLERS sont volontaires pour relancer l'Association Foncière de LABERGEMENT-DU-NAVOIS. La Chambre d'Agriculture nommera quatre agriculteurs.
- Tous les acteurs associatifs et utilisateurs des bâtiments communaux sont conviés à une réunion le **vendredi 21 octobre à 18h** en mairie pour trouver la meilleure solution afin de limiter les dépenses énergétiques.
- La réfection des trois cloches de l'Église est terminée. Désormais, elles sonneront :
 - en semaine, toutes les heures de 8h à 19h + angélus à 12h et 19h
 - le week-end, cloches + angélus uniquement à 12h et 19h.

2. Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) crématorium

Dans le cadre de l'étude pour la création d'un crématorium sur la commune de LEVIER, la commune souhaite s'entourer d'un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Il est proposé de retenir la société CCC (Créma Concept Consult), mieux-disante pour un montant de 27 500 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise le maire à faire toutes les démarches afférentes à ce dossier,
- autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département.

3. Vente du bâtiment « La Sapinière »

Dans le cadre de la réorganisation du patrimoine communal, le Maire propose de mettre en vente le bâtiment « La Sapinière » composé de trois logements dont un libre.

La vente de ce bâtiment se fera par soumission cachetée avec un prix de réserve à 300 000€. Les offres sont à déposer au plus tard le 25 novembre 2022 à 12H00 en mairie ou par voie postale, cachet de La Poste faisant foi, à l'adresse :

Mairie de LEVIER - 7B place Bugnet - 25270 LEVIER.

Pour les visites vous pouvez joindre Thierry VUITTENEZ au 06 33 01 23 89.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer tout document y afférent.

4. Affermissement de la tranche conditionnelle 1 : Eglise anciennement « restaurant Guyot » du chantier d'aménagement du centre bourg

Suite à la réalisation de la tranche ferme avec la société Verdi pour l'aménagement du Centre Bourg, la commune souhaite affermir la tranche conditionnelle portant sur l'aménagement de l'Église.

Le montant de la maîtrise d'œuvre s'élève à 17 575€ pour un montant de travaux de 491 400€ HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- autorise le maire à faire toutes démarches afférentes à ce dossier,
- autorise le maire à déposer des dossiers de subventions auprès de l'État, du Département et de la Région.

5. Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le programme et la consultation du maître d'œuvre du chantier périscolaire et crèche

La CCA 800 et la commune de LEVIER ont missionné conjointement une AMO concernant l'étude de faisabilité d'un pôle enfance sur le site de l'école primaire Pergaud en intégrant la crèche et le périscolaire.

La tranche ferme du contrat de groupement de commande arrive à son terme.

La commune souhaite solliciter le Département pour l'accompagner dans la rédaction du programme et dans la consultation d'un maître d'œuvre.

En cas de désaccord, la commune de Levier missionnera l'AMO « Tout un programme » pour réaliser un programme et la consultation afin de retenir la maîtrise d'œuvre concernant le périscolaire et la crèche uniquement. La somme de la contractualisation ne pourra pas dépasser 13 000€ HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au maire pour effectuer toutes démarches à cet effet.

6. Aménagement et sécurisation entre le collège et le magasin ATAC

Le Département a programmé la réfection du tapis d'enrobé entre le rond-point d'ATAC et Pat A Piz' pour le mois d'octobre.

Dans son projet d'aménagement de l'église, la commune envisageait de matérialiser une piste cyclable le long de la rue de Pontarlier, le maire propose de traiter la partie trottoir en piste cyclable et/ou voie partagée entre le carrefour du collège et le rond-point pour ne pas découper l'enrobé dans quelques mois.

L'entreprise Colas, qui réalise les travaux pour le Département, a établi un devis de 14 685,50€ HT.

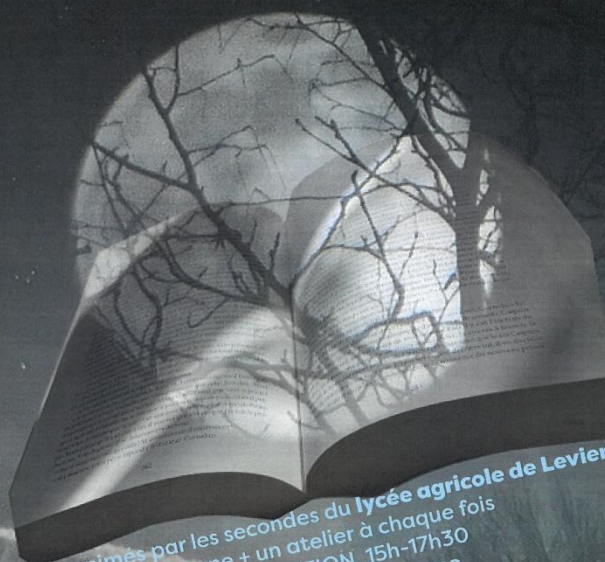
Le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents si afférents et l'autorise à déposer des dossiers de subvention auprès de la Région et du Département au titre de sa politique cyclable.

Liste des propriétaires proposant des logements en location à LEVIER.

La mairie souhaite mettre à jour la liste des logements en location sur LEVIER.

Pour se faire, les propriétaires sont invités à transmettre les informations suivantes à la mairie (par mail à secretariatmairie@levier.fr ou par téléphone au 03.81.89.53.22) : adresse du bien loué, type du bien (studio, appartement, maison) ainsi que leur numéro de téléphone.

LUN'ique
Une exposition magique
A découvrir du 04/10 au 23/12/22 à la bibliothèque de Levier
Tombola : une photo' à gagner



Ateliers lunaires animés par les secondes du lycée agricole de Levier
une histoire de Lune + un atelier à chaque fois
25 places. SUR INSCRIPTION. 15h-17h30
- mercredi 12 octobre : bijoux Lune
- mercredi 09 novembre : bijoux Lune
- mercredi 07 décembre : cartes de Noël

Mardi 13 décembre,
spectacle de Noël sur la Lune,
à la salle socio-culturelle de LEVIER

Gratuit

Co-organisation bibliothèque de Levier,
Plum'enchantée et Haut comme 3 comm

Avec le soutien de :

03.81.89.58.73
bibliotheque.levier@wanadoo.fr

Organisé par l'APEL de l'Ecole Jeanne d'Arc
Et du Collège Saint Joseph



LOTO FAMILIAL

1 carte 8 €
2 cartes 12 €
3 cartes 16 €

Nombreux lots à gagner
Bon pour un séjour à Center Parc,
Paniers garnis...
Buvette, petite restauration

Vendredi 14 OCTOBRE
20h30 - Salle des Fêtes de Levier
Ouverture des portes à 18 h 30

Imprimé par nos soins

MAISON DE SANTÉ

Lundi 17 octobre 2022 de 10h à 16h30 :

Dépistage de la rétinopathie diabétique sur RDV au 03.81.49.59.10

Vendredis 14 et 21 octobre 2022 de 14h à 16h : ateliers sur le sommeil

Séance 1 : Le sommeil ça s'apprend avec l'âge.

Séance 2 : Le sommeil et ses évolutions au cours de la vie

Renseignements et inscription auprès d'Elodie GASCA au 03.81.25.17.60

Jeudi 20 octobre 2022 de 19h à 20h :

Atelier alimentation santé sur le thème « l'assiette équilibrée sans régime »

Renseignements et inscription auprès de Virginie ORDINAIRE au 03.81.49.59.10



LOTO de l'ASL

**Vendredi 28 octobre 2022
à 20h30 à la salle des fêtes**

ouverture des portes à 19h

Dotations en cartes cadeaux
de 20 à 500 €

+ d'informations à venir sur la
page Facebook du club et de la
mairie.



SUPER LOTO

Animé par Sirine
au profit de l'Association
Des pas pour Hugo

Ouverture des portes
à partir de 12h00

dimanche
30 octobre
14h00
Salle des Fêtes
LEVIER

Snack restauration
sur place

+ de 8 000 € de lots

1 bon d'achat de 1 000€

3 bons d'achat de 500€

1 bon voyage - Leclerc Voyages de 700€

1 WE dans chalet de standing de 300€

1 bon pour un massage de 180€

HUGO

Réservation à partir 1^{er} Octobre 2022 au 06 01 16 22 61



pour tous, toute la vie, partout
DU DOUBT VOUS INVITE



**INITIATION
NUMÉRIQUE ADMR**

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prendre et regarder des photos.
- Communiquer (envoyer des emails...)
- S'informer (internet, recherches...)
- Se divertir (jeux...)

PRÊT DE LA TABLETTE

- La tablette sera fournie et prêtée tout au long de l'atelier et entre les séances (internet compris)

DATES ET HORAIRES

- 4 séances collectives (max 7 personnes)
- Les jeudis 3, 10, 17 et 24 novembre de 14h à 16h

LIEU DE LA FORMATION

- Au bureau de LEVIER, 28 rue de Sains 25270 LEVIER

NOS PARTENAIRES



INSCRIPTIONS AU 03 81 56 22 44


La mairie organise une réunion publique le

vendredi 25 novembre 2022 à 20h
à la salle socio-culturelle

Les thématiques abordées porteront sur :

- le climat
- la biodiversité
- les énergies

Venez nombreux avec vos convictions
et votre ouverture d'esprit.



NAVETTE LEVIER-PONTARLIER / PONTARLIER -LEVIER

Dans le cadre des rencontres « **Entrée Libre** », il a été émis le souhait de reconduire le principe d'une navette hebdomadaire reliant LEVIER à PONTARLIER & PONTARLIER à LEVIER.

Pour cela, il est nécessaire de connaître vos besoins et nous vous demandons de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous :

Jour souhaité : LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

A quelle fréquence seriez-vous prêt à vous engager ? :

une fois par semaine toutes les 2 semaines une fois par mois

Quel montant seriez-vous prêt à payer pour un aller ou un retour ?€

Merci de retourner ce questionnaire au secrétariat de mairie ou par mail à communication@levier.fr
avant le 18 novembre 2022.